



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



UNEP

Distr.
GENERALE

UNEP/POPS/INC.5/1
18 juillet 2000

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE DE NEGOCIATION INTERGOUVERNEMENTAL
CHARGE D'ELABORER UN INSTRUMENT
INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT
PROPRE A ASSURER L'APPLICATION DE MESURES
INTERNATIONALES A CERTAINS POLLUANTS
ORGANIQUES PERSISTANTS

Cinquième session

Johannesburg, 4-9 décembre 2000

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux;
 - c) Rapport du secrétariat sur les travaux intersessions demandés par le Comité.
3. Examen des activités internationales en cours se rapportant aux travaux du Comité.
4. Elaboration d'un instrument international juridiquement contraignant aux fins d'application de mesures internationales à certains polluants organiques persistants.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport.
7. Clôture de la session.

K0022279

210700